

---

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 8 mars

Comme le premier dimanche du Carême est privilégié contre tout office de le classe, (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune autre messe, même de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi).

On fait cependant (tout en transférant l'office), mém., sous une seule conclusion, du titulaire qui tombe en ce jour comme saint Jean de Dieu.

J. S.

---

**Prières des Quarante-Heures**

SAMEDI,	29	FÉVRIER	— Notre-Dame.
LUNDI,	2	MARS	— Congrégation de Notre-Dame, Mai-
MERCREDI,	4	"	— Terrebonne. [son-Mère.

---

**CORRESPONDANCE ROMAINE**

Rome, le 5 février 1908.

**L**E 12 février aura lieu, dans la salle des béatifications à Saint-Pierre, une cérémonie solennelle pour commémorer le quatorzième centenaire de la mort de saint Jean-Chrysostôme (en 407). On avait voulu faire coïncider cette cérémonie avec le jour de la fête de ce saint dans l'Eglise latine, mais les prélats orientaux qui y étaient invités n'avaient pas le temps de se rendre à Rome, et elle a été fixée au 12 de ce mois. Cette cérémonie consistera en une messe solennelle qui sera chantée pontificalement par le patriarche d'Antioche des Grecs Melchites, Son Excellence Mgr Geha, assisté d'autres prélats de l'Eglise orientale de divers rites. Le Souverain-Pontife, entouré des cardinaux et des prélats de sa cour, tiendra chapelle, unissant ainsi, dans un même témoignage en l'honneur du grand docteur, tous les rites liturgiques de l'Eglise catholique. C'est la première fois depuis le concile de Vatican, que se fait un office de ce genre et ce sera un spectacle qu'il sera rarement donné de revoir.